

Intitulé du poste (F/H) :

Responsable de la cartothèque IPRAUS/AUSser

Catégorie statutaire : A

Corps : Chargé(e) d'études documentaires

Groupe RIFSEEP : 3

Ouvert aux agents contractuels

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville (Énsa-PB)
60, boulevard de la Villette - 75019 Paris

Descriptif de l'employeur :

L'Énsa de Paris-Belleville est un établissement d'enseignement supérieur relevant du ministère de la Culture. Elle est membre associé de l'Université Paris-Est Sup, communauté d'universités et de grandes écoles, qui regroupe des établissements travaillant notamment sur la question de la ville. Elle accueille environ 1 300 étudiants qui sont encadrés par plus de 135 enseignants titulaires et contractuels. L'équipe administrative et technique est composée d'une soixantaine de personnes.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Description du poste :

Présentation du service

Le centre de recherche documentaire est rattaché au laboratoire de l'Énsa de Paris-Belleville : IPRAUS (Institut Parisien de Recherche : Architecture, Urbanistique, Société) qui est une des composantes de l'UMR AUSser 3329 (Architecture, Urbanisme, Société : savoirs, enseignement et recherche) du CNRS.

Le centre occupe une place essentielle au sein de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville et de l'UMR AUSser 3329/CNRS. Il est l'instance documentaire de l'UMR AUSser 3329/CNRS et participe à la définition et réalisation du projet documentaire de cette UMR. Il est constitué d'une bibliothèque et d'une cartothèque. Il met à la disposition des doctorants, des enseignants, des chercheurs mais aussi à l'ensemble des étudiants de l'École, une documentation qui couvre les thèmes de recherche de l'IPRAUS/AUSser : architecture, Asie du sud-est, culture technique, habitat/logement, patrimoine, sociologie, transport et mobilité, urbanisme, ville. Il répond aux demandes des chercheurs et doctorants des 4 équipes de recherche constituant l'UMR AUSser et propose plusieurs outils et produits documentaires : 1 portail documentaire, 1 catalogue, 1 carnet de veille AUSser, 2 lettres d'information « Doc'Infos IPRAUS/AUSser » et « Lettre des nouveautés du Carnet de veille AUSser » et 2 collections Hal IPRAUS et AUSser. Il propose des ateliers/formations aux outils documentaires aux membres de l'UMR AUSser et aux étudiants post-master de l'Énsa-PB.

Le fonds, répertorié sur une base de données accessible via le portail documentaire AUSser, comprend :

- 5 900 ouvrages : 2 800 livres, 1 700 rapports, 1 400 travaux universitaires,
- 25 périodiques vivants et une vingtaine de collection ancienne,
- Une cartothèque avec 2 000 cartes et plans, accessible aux étudiants et aux enseignants de l'Énsa-PB et d'autres établissements.

Partie intégrante du centre de recherche documentaire, la cartothèque est donc un outil unique dont le rayonnement dépasse son site d'accueil de l'Énsa de Paris-Belleville.

Présentation du poste au sein du service

Sous la responsabilité du directeur scientifique de l'IPRAUS et du responsable du centre de recherche documentaire de l'IPRAUS/AUSser, la responsable de la cartothèque de l'IPRAUS/AUSser a en charge les principales missions suivantes :

- responsable de la gestion de la cartothèque,
- mise en place et gestion de conventions avec les organismes producteurs de documentation et de données cartographiques (IGN, APUR, IAURIF, LAMOP...),
- création de produits documentaires (création d'une collection numérique d'inventaires monographiques de plans de villes d'Asie),
- catalogage, numérisation et valorisation de fonds cartographiques,
- alimentation de la base de données documentaires Alexandrie,
- évolution du portail documentaire IPRAUS/AUSser.
- participation à différents réseaux documentaires des écoles d'architecture et des universités : ArchiRès, DOC'ASIE, CollEx-Persée,
- participation à certains projets des chercheurs du laboratoire,
- participation à la commission thématique « Valorisation des ressources documentaires » interne à l'école,
- accueil et accompagnement du public interne (enseignants-chercheurs, doctorants, et l'ensemble des étudiants de l'école) et externe,
- formation et conseil aux usagers.

Conditions particulières d'exercice - spécificités du poste/contraintes/sujétions :

Contraintes d'accueil du public

Rémunération (agent contractuel) : Groupe 3 de la grille Albanel relatif à la gestion au au recrutement des agents contractuels du ministère de la Culture, soit à partir de l'indice majoré 540 de la fonction publique, soit 31 428 € bruts annuels. Possibilité d'attribution d'une part variable de 6 % maximum liée à la manière de servir.

Encadrement d'équipe : non

Quotité horaire : temps complet

Télétravail : protocole en vigueur au sein de l'Énsa-PB, à expertiser pour le poste avec le responsable du centre de recherche documentaire de l'IPRAUS/AUSser.

Descriptif du profil recherché :

Master 2 dans le domaine de la documentation, sciences de l'information. Expérience souhaitée dans la gestion d'une cartothèque. Connaissance souhaitée des logiciels cartographiques et en architecture et urbanisme. Expérience souhaitée dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Compétences techniques :

- Maîtriser des normes bibliothéconomiques, et des normes de diffusion de la recherche (Open Data, Archives ouvertes)
- Maîtrise/connaissance des langages documentaires : Thésaurus ArchiRès
- Maîtrise/Connaissance du SIGB : Alexandrie
- Connaissance des systèmes d'information géographique (SIG) : logiciels Qgis et Arcgis
- Connaissance en numérisation de cartes et plans

Savoir-faire :

- Capacité d'analyse et de synthèse
- Capacité d'adaptation aux exigences du poste et du contexte
- Capacité à dialoguer et à coopérer avec les partenaires professionnels externes et internes

Compétences comportementales :

- Goût du travail en équipe et qualités relationnelles (contacts réguliers avec les enseignants, les étudiants, les différents services de l'école...)
- Sens des responsabilités et du service public
- Sens de l'accueil du public
- Réactivité et adaptabilité
- Esprit d'initiative
- Méthode et rigueur
- Sens de l'organisation
- Qualités relationnelles
- Sens de l'accueil du public

Niveau de diplôme : Master 2 dans le domaine de la documentation, sciences de l'information.

Expérience (débutant, confirmé, expert) : expérience souhaitée dans la gestion d'une cartothèque. Connaissance souhaitée des logiciels cartographiques et en architecture et urbanisme. Expérience souhaitée dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Informations complémentaires :**Liaisons hiérarchiques :**

- N+1 : le responsable du centre de recherche documentaire de l'IPRAUS/AUSser
- N+2 : le directeur de l'IPRAUS/AUSser

Liaisons fonctionnelles :

Tous les autres services de l'École, les enseignants-chercheurs, les doctorants, les élèves et les membres (chercheurs et doctorants) des 4 équipes de recherche de l'UMR AUSser 3329/CNRS, la médiathèque...

Contact pour information sur le poste :

- André Lortie, directeur de l'IPRAUS/AUSser,
andre.lortie@paris-belleville.archi.fr
- Pascal Fort, responsable du centre de recherche documentaire IPRAUS/AUSser,
pascal.fort@paris-belleville.archi.fr, 01 53 38 50 59

Envoi des candidatures : la lettre de motivation et le CV doivent obligatoirement être adressés par courriel aux adresses suivantes, en indiquant l'intitulé de l'emploi postulé dans l'objet du message, ainsi que la référence PEP :

- RH@paris-belleville.archi.fr ;
- pascal.fort@paris-belleville.archi.fr ;
- copie indispensable : candidature.dgp@culture.gouv.fr

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimerait avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Modalités de recrutement : les candidatures seront examinées collégialement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs handicapés.